Installation Assainissement Non Collectif (ANC) : les pièges à éviter

ENJEUX
Maîtriser les aspects contextuels, réglementaires, financiers, normatifs et techniques de l'ANC.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
- Connaître le cadre réglementaire et les enjeux généraux de l'assainissement
- Comprendre les interactions entre les différents acteurs pour mieux conseiller ses clients
- Mettre en œuvre les différentes familles d'ANC
- Maîtriser le fonctionnement, l'entretien
- Identifier les pièges à éviter et contentieux juridiques

PUBLIC
Chefs d'entreprises et salariés des travaux publics, paysagistes, maçons, plombiers.

PRÉREQUIS
Notion en terrassement (et en plomberie).

MÉTHODES
- Apports théoriques
- Vidéo projection / Schémas techniques
- Exemples concrets
- QCM fin de formation

ANIMATION
Formateur spécialiste de l'ANC auprès des professionnels (collectivités, bureau d'études et entreprises de travaux).

NOMBRE DE PARTICIPANTS
Min : 6 / max : 12

À PREVOIR / A NOTER
Clé USB (certains supports –agréments et guides - peuvent être remis sous format numérique)

L'acquisition préalable de l'attestation décennale est recommandée pour servir de support complémentaire.

PROGRAMME : 2 jours (14 heures)

JOUR 1

Contexte général :
- enjeux et problématique de l'assainissement
- rôle et fonctionnement de l'ANC, chartes départementales

Acteurs de l'ANC : particuliers, concepteurs, SPANC, installateurs, vidangeurs

Cadre réglementaire et normatif:
- prescriptions techniques et procédures d'agrément
- réglementation sur les contrôles et les matières de vidanges
- réglementation locales, normes françaises (DTU 64.1, ...)

Principes de fonctionnement et dimensionnement

Assurance décennale

JOUR 2

Documents de l'installation :
- Etude de filière d'ANC
- guide du fabricant et carnet d'entretien
- PV réception et plan de récolement

Contre-exemples de réalisation

Dispositifs de traitement en ANC : principes, cas particulier, filières traditionnelles et agrées

Evacuation / infiltration des eaux traitées en ANC :
- performances et exigences
- différents modes d'évacuation / infiltration
- autorisation de rejet

SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation.
Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.
Un support (textes réglementaires, diaporama, documents de synthèse) est remis aux stagiaires à l'issue de la formation contenant le diaporama présenté, les points essentiels.

PRIX : 620 € Net de Taxe / stagiaire

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment
40 Rue du Bignon, Immeuble Delta 6, 35510 CESSON SEVIGNE – SIRET 352 013 486 00043 – N° d'existence : 533502544 35
Tél. 02 99 85 51 21 – contact@arfab-formation.fr – www.arfab-formation.fr